

DATE : 24 novembre 2021 à 17 heures

LIEU : Clinique de Genolier, Nescens

SECRETAIRE : Mme Nadia Lourenço

PARTICIPANT-E-S : selon liste annexée

1. Ouverture

M. Daniel Oyon, Président de l'Assemblée générale (AG), ouvre la séance. Toutes les catégories de membres étant présentes ou représentées, l'AG peut se tenir. La distribution des cartes de vote est effectuée auprès des catégories avec rappel des modalités de vote.

Les scrutatrices nommées sont Mmes Nadia Lourenço et Fabienne Iadevito.

M. Pietro Fabrizio, Directeur général, Swiss Medical Network, accueille les participant-e-s et annonce au terme de l'assemblée une présentation du *Genolier Innovation Hub* par M. Stanley Hautdidier, Directeur opérationnel, Clinique de Genolier.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2021

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteure.

3. Election au Comité exécutif et de l'Assemblée générale (voir tableau en annexe)

Comité exécutif

Remplacement : M. Christian Wille, Directeur général adjoint, EHC, remplaçant de M. Mikael de Rham démissionnaire, représentant des Centres de Traitement et Réadaptation reconnus d'intérêt public (CTR).

Nouveau membre : M. Willy Favre, Municipal des affaires sociales de Lavigny, représentant des communes du district de Morges.

Assemblée générale : Mme Lorette Killias Leutwiler, Municipale des affaires sociales à Aubonne, en qualité de représentante des communes du district de Morges, remplacera Mme Rachel Aubert, municipale de Féchy.

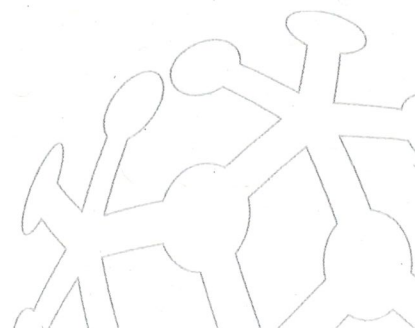
Décision : MM Christian Wille et Willy Favre sont élus membres au CEX avec signature collective à deux à l'instar des autres membres.

4. Renouvellement de l'organe de révision pour l'exercice 2022

GRF Fiduciaire terminera son mandat de réviseur à la clôture des comptes 2021 et reprendra la comptabilité du RSLC.

Décision : L'Assemblée générale valide la candidature de la Fiduciaire Doxior pour la révision des comptes 2022.

5. Validation du budget et du règlement des contributions et cotisations 2022





Pilotage

Objectifs 2022 :

- Recherche de nouveaux locaux (fin de bail octobre 2023)
- Travail préparatoire au contrat de prestations 2023-2027 avec le canton.
- Soutien au projet cantonal de déploiement du dossier électronique du patient (DEP)
- Préavis du Comité exécutif sur le programme d'investissements et de rénovation des EMS (PIMEMS) : enjeux important au vu du déficit en lits sur le RSLC.

Pilotage				CA1000
	Budget 2022 V1	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V1-2021VF
Salaires personnel	275 164	270 903	255 441	4 261
Charges patronales	49 942	54 181	49 169	-4 239
Autres charges de personnel	6 952	8 825	473	-1 873
Honoraires de sous-traitance	-	-	-	-
Autres charges sous-traitance	-	-	-	-
Honoraires de sous-traitance (tiers)	80 066	57 800	40 973	22 266
Autres charges sous-traitance (tiers)	-	-	-	-
Comité exécutif et frais de séances	30 000	40 000	26 818	-10 000
Loyers et charges connexes	29 098	40 832	27 678	-11 734
Internet et informatique	3 000	6 919	5 435	-3 919
Autres frais généraux	42 838	35 540	26 612	7 298
Total des dépenses	517 060	515 000	432 597	2 060
Subventions DGS	517 060	415 000	315 000	102 060
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	100 000	43 962	-100 000
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	-	-	71 359	-
Paielement de prestations	-	-	-	-
Subvention exceptionnelle CCT	-	2 060	2 276	-2 060
Total des recettes	517 060	517 060	432 597	-
+ bénéfice / - perte	0	2 060	-	-2 060

Proches aidants

Contribution aux financements de projets de soutien des proches aidants et programmation d'un évènement le 30 juin en collaboration avec l'Institution Lavigny.

Proches Aidants				CA1901
	Budget 2022 V1	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V1-2021VF
Salaires personnel	-	-	-	-
Charges patronales	-	-	-	-
Autres charges de personnel	-	-	-	-
Honoraires de sous-traitance	-	-	-	-
Autres charges sous-traitance	-	-	-	-
Honoraires de sous-traitance (tiers)	-	-	-	-
Autres charges sous-traitance (tiers)	5 000	5 000	-	-
Comité exécutif et frais de séances	-	-	-	-
Loyers et charges connexes	-	-	-	-
Internet et informatique	-	-	-	-
Autres frais généraux	15 000	10 020	-	4 980
Total des dépenses	20 000	15 020	-	4 980
Subventions DGS	-	-	-	-
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	-	-
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	20 000	15 020	-	4 980
Paielement de prestations	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-
Total des recettes	20 000	15 020	-	4 980
+ bénéfice / - perte	-	-	-	-

CHYPCI

Planification à l'automne d'une formation de correspondant-e-s en hygiène donnée par la cellule régionale d'expert-e-s en hygiène (CHYPCI) en collaboration pour la première fois avec HPCI / CHUV. Reprise des cours après un arrêt de deux ans en raison de la situation sanitaire.

Membres de CHYPCI : EHC, GHOL, Fondation La Côte, Fondation Belle Saison, Institution Lavigny, L'Espérance et les Cliniques de Genolier, Bois-Bougy et La Lignière.

CHYPCI - Formation correspondants				CA1202
	Budget 2022 V1	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V1-2021VF
Salaires personnel	-	5 160	4 415	-5 160
Charges patronales	-	1 032	778	-1 032
Autres charges de personnel	-	92	-	-92
Honoraires de sous-traitance	-	-	-	-
Autres charges sous-traitance	-	-	-	-
Honoraires de sous-traitance (tiers)	-	8 000	-	-8 000
Autres charges sous-traitance (tiers)	2 000	2 000	-	-
Comité exécutif et frais de séances	-	-	-	-
Loyers et charges connexes	-	610	626	-610
Internet et informatique	-	114	76	-114
Autres frais généraux	1 500	985	81	515
Total des dépenses	3 500	17 993	5 976	-14 493
Subventions DGS	-	-	-	-
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	-	-
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	3 500	15 992	5 976	-12 492
Paielement de prestations	-	-	-	-
Autres recettes	-	2 000	-	-2 000
Total des recettes	3 500	17 992	5 976	-14 492
+ bénéfice / - perte	-	-1	-0	1



BRIO

Ce budget comprend les charges salariales des infirmières de liaison (convention avec l'EHC, le GHOL, La Lignière et la Fondation Silo / SAMS) et des infirmières de coordination et assistante sociale salariées du RSLC.

Il présente une augmentation de 0.2 EPT d'infirmière de coordination et de 1 EPT d'infirmière de liaison.

Mme Catherine Schneider, répondante BRIO, a rejoint le RSLC le 1^{er} août suite à la démission de M. Stéphane Grosjean.

BRIO	CA1100			
	Budget 2022 V1	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V1-2021VF
Salaires personnel	518 310	452 605	438 030	65 705
Charges patronales	94 073	90 521	83 214	3 552
Autres charges de personnel	6 383	7 426	68	-1 043
Honoraires de sous-traitance	2 201 700	2 163 200	1 735 943	38 500
Autres charges sous-traitance	70 032	73 397	22 248	-3 365
Honoraires de sous-traitance (tiers)	4 400	4 800	7 400	-400
Autres charges sous-traitance (tiers)	-	-	-	-
Comité exécutif et frais de séances	420	250	-	170
Loyers et charges connexes	49 835	40 832	51 849	9 003
Internet et informatique	7 886	8 657	7 156	-770
Autres frais généraux	11 131	24 129	19 498	-12 998
Total des dépenses	2 964 170	2 865 816	2 365 405	98 354
Subventions DGS	1 161 656	1 123 497	949 090	38 159
Subventions DGCS	24 012	22 830	17 680	1 182
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	-	-
Contributions BRIO	1 778 502	1 719 490	1 516 148	59 012
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	13 200	-
Total des recettes	2 964 170	2 865 817	2 496 118	98 353
+ bénéfice / - perte	0	1	130 713	-1

• 4.45 EPT / 4.25 en 2021 (+ 0.2 inf. coordination)
• Augmentation salaire engagement cheffe de projet

• 17.9 (1 EPT Infirmière de liaison de plus au GHOL)
• Forfait à 123'000 au lieu de 128'000 pour éviter solde positif

Equipe mobile de soins palliatifs (EMSP)

Au vu de l'augmentation des prestations et de facto des recettes, les honoraires de sous-traitance (convention entre le RSLC et l'EHC) présentent une augmentation de 0.8 EPT d'infirmier et de 0.5 EPT de médecin.

Equipe mobile soins palliatifs	EMSP			
	Budget 2022 V1	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022VF-2021VF
Salaires personnel	3 200	5 160	8 659	-1 960
Charges patronales	640	1 032	1 640	-392
Autres charges de personnel	32	82	-	-50
Honoraires de sous-traitance	696 518	591 140	410 987	105 378
Autres charges sous-traitance	41 565	39 111	37 074	2 454
Honoraires de sous-traitance (tiers)	4 400	4 800	4 400	-400
Autres charges sous-traitance (tiers)	-	-	-	-
Comité exécutif et frais de séances	-	-	-	-
Loyers et charges connexes	299	610	1 251	-311
Internet et informatique	44	102	1 045	-57
Autres frais généraux	3 872	4 284	1 337	-412
Total des dépenses	750 570	646 320	466 394	104 250
Subventions DGS	655 570	321 400	335 900	334 170
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	244 920	71 516	-244 920
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	95 000	80 000	57 153	15 000
Autres recettes	-	-	1 826	-
Total des recettes	750 570	646 320	466 394	104 250
+ bénéfice / - perte	0	-0	0	0

4.65 EPT / 3.55 EPT en 2021 + 0.8 EPT infirmière afin de répondre aux besoins

2021: subvention 566'320 CHF
2022: demande + 89'250 CHF acceptable au vu de l'augmentation de l'activité en 2020 (rappel subvention année N basée sur activité N-1)

DiabOuest

La répartition de la subvention entre l'EHC et La Lignière est définie dans une convention avec le RSLC.

DiabOuest	CA1302			
	Budget 2022 V1	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V1-2021VF
Salaires personnel	21 255	20 637	21 734	618
Charges patronales	3 858	4 127	4 060	-270
Autres charges de personnel	213	368	-	-155
Honoraires de sous-traitance	539 986	533 750	520 000	6 236
Autres charges sous-traitance	-	-	-	-
Honoraires de sous-traitance (tiers)	4 400	10 800	-	-6 400
Autres charges sous-traitance (tiers)	5 982	4 478	4 400	1 504
Comité exécutif et frais de séances	50	50	-	-
Loyers et charges connexes	2 248	2 440	3 139	-192
Internet et informatique	354	406	1 272	-52
Autres frais généraux	8 704	9 993	3 201	-1 290
Total des dépenses	587 050	587 050	557 806	0
Subventions DGS	583 000	533 000	533 000	50 000
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	50 000	24 806	-50 000
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	-	-	-	-
Autres recettes	4 050	4 050	-	-
Total des recettes	587 050	587 050	557 806	-
+ bénéfice / - perte	-	-	-	-0



Centre Mémoire (CM)

Le financement est encadré par une convention entre le RSLC et l'EHC. Le CM est localisé au Centre Senior à Rolle, l'EHC est locataire des locaux.

L'Assemblée générale du 7 juillet 2017 acceptait de participer aux intérêts et amortissements des investissements effectués par l'EHC dans ces locaux sur le fonds libre pilotage du RSLC. Une convention entre le RSLC et l'EHC entérinait ce principe avec une échéance au 31 décembre 2018. L'Assemblée générale du 26 avril 2019 acceptait de prolonger l'échéance au 31 décembre 2021. Dès 2022, les *autres charges de sous-traitance* comprennent le loyer figurant au bail ce qui explique la diminution du montant (principe applicable pour la consultation de gériatrie ambulatoire),

Une conférence sera organisée le 20 juin pour les 10 ans du Centre Mémoire.

La Consultation psychologique pour les proches aidant-e-s (CPA) sise au Centre senior de Rolle de l'EHC, a été transférée dans les locaux du RSLC au 1^{er} juillet 2021. Le psychologue de la CPA sera salarié du CHUV au 1^{er} janvier 2022 à la demande du canton.

Consultation de Gériatrie Ambulatoire (CGA)

Le financement est encadré par une convention entre le RSLC et l'EHC. Cette consultation se situe au Centre Senior à Rolle de l'EHC. La diminution des *autres charges de sous-traitance* trouve son explication dans le commentaire figurant sous le Centre Mémoire.

Une augmentation des *honoraires de sous-traitance* s'explique par l'engagement d'un médecin cheffe adjointe.

Centre Mémoire V2				CA1601
	Budget 2022 V2	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V2-2021VF
Salaires personnel	66 414	5 160	4 330	61 254
Charges patronales	12 054	1 032	820	11 022
Autres charges de personnel	664	82	160	583
Honoraires de sous-traitance	718 620	793 870	668 196	-75 250
Autres charges sous-traitance	139 350	201 836	205 195	-62 486
Honoraires de sous-traitance (tiers)	2 200	2 400	2 200	-200
Autres charges sous-traitance (tiers)	-	-	570	-
Comité exécutif et frais de séances	30	25	-	5
Loyers et charges connexes	6 079	610	626	5 469
Internet et informatique	975	102	2 969	873
Autres frais généraux	4 436	2 364	682	2 071
Total des dépenses	950 822	1 007 480	885 747	-56 658
Subventions DGCS	361 722	409 400	369 400	-47 678
Subventions DGCS	77 500	81 400	35 315	-3 900
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	51 025	-
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	511 600	517 600	394 184	-6 000
Autres recettes	-	-	35 823	-
Total des recettes	950 822	1 008 400	885 747	-57 578
↳ bénéfice / - perte	0	920	0	-920

Transfert de la Consultation proche aidant (CPA) de l'EHC au RSLC

Loyer et charges connexes selon bail.
Diminution de 135'363 - 75'468: CHF 59'895

Consultation ambulatoire de gériatrie (CAG) V2				CA1701
	Budget 2022 V2	Budget 2021 VF	Comptes 2020	Ecart Budget 2022V2-2021VF
Salaires personnel	3 200	5 160	13 513	-1 960
Charges patronales	581	1 032	820	-451
Autres charges de personnel	32	82	-	-50
Honoraires de sous-traitance	205 036	163 200	112 981	41 836
Autres charges sous-traitance	27 742	52 068	33 226	-24 326
Honoraires de sous-traitance (tiers)	2 200	2 400	2 200	-200
Autres charges sous-traitance (tiers)	-	-	69	-
Comité exécutif	30	25	-	5
Loyers et charges connexes	289	610	626	-321
Internet et informatique	44	102	523	-57
Autres frais généraux	2 032	2 214	399	-182
Total des dépenses	241 186	226 893	164 358	14 293
Subventions DGCS	176 186	130 360	130 360	45 826
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	-	-
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	65 000	85 000	9 161	-20 000
Autres recettes	-	-	27 133	-
Total des recettes	241 186	215 360	166 654	25 826
↳ bénéfice / - perte	0	-11 533	2 296	-

1.05 EPT au total

Augmentation liée à l'engagement du médecin cheffe de adjointe

Loyer et charges connexes selon bail
Diminution de 40'873 - 18'791: CHF 22'082

Questions

Mme Chantal Landeiro demande pourquoi la CPA ne figure pas sous le centre de coût *Proches aidants*.
Mme E. Débenay répond que ce centre de coût est financé par les cotisations, alors que la CPA est au contrat de prestations entre l'Etat et le RSLC.

Mme C. Landeiro demande des précisions sur le montant de Fr. 80'000.- figurant *sous honoraires de sous traitance tiers sous Pilotage*.

Mme Débenay : ce montant correspond au mandat donné au GHOL pour la gestion RH (salaires notamment) et à l'externalisation de la comptabilité.

Mme C. Landeiro questionne sur l'augmentation du loyer en 2021 ?

Mme Débenay explique qu'il y a une clé de répartition du loyer basée sur les EPT. Il suffit d'avoir des variations dans les EPT pour que le montant change.

Enfin, il est rappelé que le RSLC adresse au canton le budget validé par l'Assemblée générale, la décision du canton est entérinée dans un avenant financier annuel.

Décision : L'Assemblée approuve le projet de budget 2022 et le règlement des contributions et cotisations 2022 moyennant 2 abstentions.



6. Nouvelles adhésions de membres associés

- Fondation Pro-xy, Céline Longchamp, directrice
- Luc Blein, Philippe Currat et Emilie Perrollaz, infirmiers indépendants.

7. Proposition(s) individuelle(s)

Pas de propositions.

8. Divers

M. Christian Crottaz, directeur de la Fondation Belle Saison, regrette qu'il soit dit, lu et entendu qu'il y a sur tout le canton beaucoup de lits en EMS non occupés. La réalité sur le RSLC n'est pas celle-là. Nous sommes à flux tendus avec plus de 120 personnes en attente de placement (domicile où hôpital). Les EMS répondent au mieux aux demandes d'hébergement que le BRIO leur adresse, mais il y a un manque constant de lits. Il relève l'obstruction par des recours à la construction d'EMS, notamment sur le district de Nyon, déjà préterité dans son offre par rapport au district de Morges.

Mme Débenay : le RSLC a interpellé le DSAS à ce propos. La problématique des personnes en attente de placement est centrale pour le BRIO qui conduit avec ses partenaires hospitaliers, EMS et Fondation de La Côte une analyse de chaque dossier pour trouver des solutions à des situations qui requièrent souvent des prises en charge lourdes.

M. Laurent Guignard, municipal à Gimel, a été surpris d'apprendre que l'EMS Soerensen/CHUV fermerait en 2022. Certaines familles l'ont appris 15 minutes avant le passage dans les journaux.

Mme C. Landeiro relate la séance initiée par le RSLC avec des directeurs d'EMS pour une prise de conscience du manque de lits. Il a été décidé de rendre attentif le canton de la nécessité de coordination entre les services de l'Etat. Si les départements se coordonnaient, il ne serait pas demandé aux communes de réaliser des plans d'affectation avec une diminution des zones constructibles. Si les communes ont des terrains, il leur faudrait penser à des projets d'EMS et prendre contact avec le RSLC.

Mmes E. Débenay mentionne que le rapport du RSLC d'aide à la planification d'EMS a été largement diffusé. La planification cantonale définissant le besoin en lits est attendue en mars 2022.

M. C. Crottaz : les projets de construction d'EMS sont longs et complexes, il faut compter 10 ans entre la toute première intention et l'exploitation. De plus la population devient de plus en plus exigeante. Il espère qu'il soit trouvé du terrain sur Nyon pour construire 60-80 lits dans les 10 années à venir.

Mme E. Débenay : Il y a trois niveaux d'intervention. Le premier tient dans l'analyse de chaque situation en attente de placement afin de trouver des solutions. Pour quelques rares personnes, une solution est trouvée. Le deuxième niveau réside dans les possibilités d'augmenter rapidement le nombre de lits. Deux EMS sur la Côte disposent de lits qui ne sont pas « attribués » au RSLC pour des raisons historiques. Des négociations devraient permettre au RSLC de disposer en début d'année 2022 de lits supplémentaires. Ce gain sera visible progressivement. Pour le long terme, il faudra que les décisions du Conseil d'Etat dans la validation des intentions de projets de construction du PIMEMS 2022-2027 tiennent compte de la situation régionale.

M. François Sénéchaud, secrétaire général d'HéviVA, rappelle que le PIMEMS à l'origine était prévu pour de la rénovation. HéviVA a argumenté pour que le RSLC en particulier puisse prévoir des constructions afin de répondre aux besoins. Il relève la nécessité de penser non seulement en termes d'augmentation de lits mais aussi de centres d'accueil temporaire (CAT), maillons importants du maintien à domicile. Les CAT peuvent être une offre utile avant l'augmentation de lits dans les 5 prochaines années.

M. C. Crottaz rappelle que pour les CAT, la difficulté est de trouver un loyer respectant les normes imposées par l'Etat. Beaucoup de gérances ne souhaitent pas investir pour de tels loyers.

9. Interventions

S'en suivent les interventions de Dre Laurence Henchoz, médecin responsable de la Consultation de gériatrie ambulatoire : *Quand et pour quelles raisons consulter un-e médecin gériatre ?* et de Mme Catherine Schneider, répondante BRIO, RSLC : *Orientation vers un hébergement de court séjour et en EMS : le rôle du BRIO.*

La séance est levée à 19 heures.

Daniel OYON

Président de l'Assemblée générale

Nadia LOURENCO

Secrétaire de l'Assemblée générale